



Contre la loi Blanquer, tou.te.s en grève le 19 mars

Les mauvais coups s'amoncellent ces dernières semaines sur l'école et ses personnels, notamment avec le projet de loi Blanquer :

- qui avec les EPSF prévoit de mettre les écoles sous tutelle des principaux-pales de collèges, en supprimant de fait les actuels directeurs-trices, en multipliant les regroupements d'écoles avec les collèges et en aboutissant à des établissements à taille démesurée
- qui veut museler la parole des enseignant.e.s y compris en dehors de leur temps de service ;
- qui oblige les collectivités à financer les maternelles privées et les « jardins d'enfant » (dotés pour une période transitoire de deux ans des mêmes missions que l'école maternelle) ;
- qui supprime toute évaluation indépendante (CNESCO) et instaure une mise en concurrence des écoles ;
- qui supprime les ESPE, le statut d'EFS et prévoit d'utiliser des étudiant.e.s sur des missions de remplacement à bas coût.

A ce projet de loi s'ajoute la remise en cause des règles du mouvement. Si la mobilisation des organisations syndicales du département a permis de faire évoluer les choses dans le bon sens concernant le barème, l'obligation pour les collègues à titre provisoire de postuler à titre définitif sur des « vœux larges » en leur forçant la main est tout simplement inacceptable. Le vote contre a été unanime au CTSD.

Toutes ces mesures s'inscrivent aussi dans une politique d'ensemble du gouvernement qui veut remettre en cause tous les régimes de retraite (dont le code des pensions des fonctionnaires) et qui, dans la Fonction publique, notamment avec la réforme Dussopt, prévoit de remettre en cause les CAP, d'instaurer le salaire « au mérite », d'augmenter le nombre de contractuel.le.s, de remettre en cause le statut...

L'avenir de l'école telle que nous la connaissons se joue maintenant !

C'est pourquoi nos organisations syndicales appellent les collègues du département à se mettre massivement en grève le mardi 19 mars, et à se réunir en Assemblées générales pour décider ensemble des actions futures.

10h : Rassemblement devant la DSDEN, à l'appel des 71 collègues réunis en AG à Fresnes, pour le retrait du projet de loi Blanquer et contre la circulaire mouvement

13h : Manifestation au Luxembourg

« Les enseignants de Fresnes, réunis en assemblée générale le mardi 12 Mars 2019 en présence des représentants syndicaux du SNUDI-FO, du SNUIPP et de la CGT, déclarons avoir pris connaissance :

-Du projet de la DASEN modifiant les règles du mouvement des personnels

-Ainsi que du projet de loi « école de la confiance » dit « loi Blanquer », tel qu'il a été voté en première lecture à l'Assemblée Nationale.

A l'unanimité des 71 collègues présents, nous nous déclarons opposés à ces deux projets et en exigeons le retrait immédiat.

Nous nous réservons le droit d'entamer des actions dans les jours ou les prochaines semaines afin d'être entendu.

Nous appelons à un rassemblement le mardi 19 Mars à 10h, jour de grève, devant l'inspection académique. »